

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 2

Artikel: Congrès suisse des intérêts féminins de 1896

Autor: S.Ch.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliothèque Publique et Universitaire de 1205 GENEVE

FÉVRIER 1974 - N° 2 J.A. 1280 Nyon Envois non distribuables à retourner à Route de Prévessin 23 1217 Meyrin

femmes suisses

LE MOUVEMENT FEMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDE EN 1912 PAR EMILIE GOURD

Pour un Congrès 1975 qui soit le vôtre

Dans 11 mois maintenant, débutera l'année 1975, l'année mondiale de la femme. Profitant de l'occasion — nous l'avons dit à plusieurs reprises — les associations féminines préparent activement un Congrès suisse qui aura lieu les 17, 18 et 19 janvier 1975. Prenez vos agendas! Le but de ce congrès: faire prendre conscience aux femmes qu'elles ne pourront vraiment s'émanciper que dans la collaboration dans l'égalité. Ce n'est pas en se cantonnant dans leur rôle d'éternelle seconde qu'elles parviendront à la réalisation de leurs drois.

Pour un Congrès 1975 qui soit le vôtre

Que veut dire « collaboration dans l'égalité » (Partnerschaft)? C'est faire de la femme une partenaire de l'homme, responsable, épanouie, dans la collaboration, c'est-à-dire dans tous les domaines: collaboration dans le ménage, dans la profession, dans la vie sociale, etc... Le terme de « Partnerschaft » n'est d'ailleurs pas nouveau en économie et en politique. C'est le but auquel devrait tendre l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis. Etre unie, responsable, capable de collaborer dans l'égalité, pour promouvoir l'harmonie, la paix entre les continents, « Or, affirme Mme Jacqueline Berenstein-Wavre, vice-présidente de la communauté de travail « La Suisse et l'année internationale de la femme », qui prépare le Congrès, « ce n'est pas une Europe divisée, nationaliste qui va pouvoir devenir partenaire à part

entière des Etats-Unis. Nous n'allons par conséquent pas vers une solution de paix. Il en va de même avec les femmes. Il faut qu'elles prennent conscience de leur valeur propre, qu'elles aient les mêmes chances que les hommes, qu'il s'instaure une vraie collaboration dans le ménage pour qu'elles vivent en paix avec elles-mêmes, en harmonie. Peut-on s'épanouir dans 20 m²? » Voilà le pourquoi du questionnaire que nous vous présentons ci-dessous. Il doit nous permettre de mettre le doigt sur les problèmes qui vous passionnent le plus. Si vous pensez que certaines questions sont dépourvues d'intérêt, que d'autres ont été éludées, s'il vous plaît, dites-le dans votre réponse.

Rendez-vous en janvier!

Le Congrès de 1975 aura lieu au Kursaal de Berne, dans un ensemble

de salles qui permettront aux diverses activités du congrès de se développer. En effet, il est prévu de présenter aux participants un programme très varié, véritable self-service où ils se dirigeront selon ses desirs du moment.

Le résultat souhaité de ce congrès? Pour Mme Berenstein, une prise de conscience de la vie de la femme et de ses aspirations. Il ne s'agira en aucun cas d'une réunion d'experts d'où sortirait le remède miracle à la position de la femme dans le code civil, par exemple. Mais de chercher ce que l'on peut faire pour améliorer le sort des femmes, donner un renouveau — pourquoi pas? — aux associations féminines, lancer des résolutions, monter par exemple un bureau de placement pour femmes qui désirent soit travailler, soit participer à une activité sociale.

Mais ce ne sont pas les dirigeants du Congrès qui veulent mettre ces initiatives sur pied. Que Madame Tout-le-monde, vous et moi, prenne sa vie en charge.

Elle peut, en attendant, devenir membre individuel de la communauté de travail par le paiement d'une cotisation de 50 francs. M.C.

Souvenirs, souvenirs!



Depuis le 7 février 1971, ces timbres, utilisés pendant des années par les « suffragistes », ont perdu leur raison d'être.

C'est une date, certes. Trois ans après, pourtant, nous mesurons ce qui nous sépare encore d'une vraie égalité entre hommes et femmes. Et puis, avons-nous atteint la démocratie?

A dans dix ans! A dans un siècle peut-être...

Congrès suisse des intérêts féminins de 1896

A l'heure où l'on commence à parler beaucoup du Congrès féminin de 1975, à l'heure où l'on dévoile les sujets qui y seront traités, il nous a semblé intéressant de rappeler un ou deux congrès plus anciens.

En 1885 se réunit le premier « Congrès des intérêts féminins » suisse sous l'influence d'un journal féminin, le « Schweizerische Frauenzeitung ». Nous n'avons pas trouvé où il eut lieu; c'est très probablement en Suisse allemande.

En 1896, les associations féminines existantes organisèrent un nouveau congrès féminin: on choisit Genève qui abrita une exposition nationale. Les « Actes » de ce congrès ont été publiés en 1897 en un livre bilingue, de 250 pages, fort intéressant; il contient un certain nombre de rapports et de conférences; sur chaque sujet, un texte en français et un texte en allemand établis par des personnes différentes; quelques noms pour ceux ou celles qui les auraient connus: le conseiller d'Etat genevois Richard, le recteur Stadler (Zu), Numa Droz, ancien Conseiller fédéral, le recteur Laguardier (Bs), les professeurs Goegg, L. Wuarin et Louis Bridel (Ge) (Ce dernier a écrit plusieurs livres sur le droit des femmes, que nous avons cités lors de la campagne pour le suffrage

féminin), le pasteur Roehrich (Ge) et plusieurs autres messieurs; parmi les femmes: Mmes Ryff et Pieczynska-Reichenbach de Berne, Albert de Genève, Monneron-Tissot de Lausanne, etc.

Parmi les sujets traités, relevons: la co-éducation, l'enseignement supérieur, les écoles ménagères, l'enseignement commercial et industriel pour les jeunes filles, la formation des infirmières, des problèmes d'assurance, la question du gagne-pain de la femme, sa condition légale.

Certaines pages datent: si l'on défendait avec vigueur la co-éducation jusqu'à 12 ans, l'on était plus hésitant en ce qui concerne les années suivantes; co-éducation et éducation séparée avaient leurs défenseurs lors des discussions résumées dans le livre. On insiste, dans certains rapports, beaucoup sur la morale: « Il faut enseigner à la femme que toute profession, dont le gagne-pain est honnête, est digne d'elle » et ce n'est qu'une phrase parmi beaucoup d'autres. L'enseignement ménager qui a été demandé et organisé par les associations féminines au XIXe siècle, les préoccupe encore beaucoup et à juste titre: il n'y a pas de métier plus mal préparé que celui de la maîtresse de maison, le cordonnier, lui, fait un apprentissage, pas la ménagère! Cette idée n'est pas dépassée, mais on lui a ajouté l'aspect: préparation à l'éducation des enfants; les Ecoles de parents vous disent aujourd'hui: il n'y a pas de métier plus mal préparé que celui de « parents » et, par leurs cours, elles essaient de porter remède à cette situation.

Une question on ne peut plus actuelle, est traitée à plusieurs reprises: celle du salaire de la femme: La justice exige que le même travail obtienne le même salaire, autrement dit, à travail égal, salaire égal » dit le pasteur Roehrich. Une étude de Mlle Albert sur les activités des femmes à Genève: sur 50 000 femmes en âge de travailler (14 à 70 ans) plus de 25 000 sont actives, mais « combien n'ont pas de formation professionnelle » dit-elle. On insiste beaucoup sur la nécessité pour les filles d'avoir une bonne formation scolaire et d'apprendre un métier.

Ces études contiennent une foule de renseignements précis, de chiffres, de comparaisons: salaires dans les différents métiers, salaires horaires, à la pièce... des témoignages de femmes qui ouvrent leur livre de compte — et l'on voit qu'elles sont si modestes dans leurs dépenses, qu'elles vivent parfois misérablement — et se demandent comment elles pourraient mettre quelques sous de côté.

C'est donc un document très précieux pour qui veut faire une étude des conditions de vie des femmes à la fin du siècle dernier.

S. Ch.

Lectrices

PREPAREZ avec nous le Congrès féminin suisse de janvier 1975: « LA SUISSE ET L'ANNEE INTERNATIONALE DE LA FEMME », en répondant à ce questionnaire.

Vous donnerez ainsi votre avis sur quelques problèmes qui y seront traités et vous nous aiderez à formuler les vœux qui concluront ce congrès, dont le thème principal est, rappelons-le: « Collaboration dans l'égalité ».

Beaucoup de femmes mariées s'occupent uniquement de leur ménage.

	OUI	NON
1. Pensez-vous que le fait de s'occuper exclusivement de son ménage soit, pour une femme, un handicap à son épanouissement?	1
2. Pensez-vous que cette situation engendre une dépendance financière pénible pour la femme?	2
3. Pensez-vous qu'une activité professionnelle à temps plein ou partiel permette mieux qu'une activité purement ménagère à la femme de s'épanouir? D'autres problèmes se posent à celles qui désirent réaliser la collaboration dans l'égalité.	3
4. Croyez-vous à l'avenir du mariage dans sa forme actuelle? (un homme une femme pour la vie entière.)	4
5. Faut-il apprendre aux garçons et aux filles à faire les mêmes travaux ménagers?	5
6. Faut-il donner aux garçons et aux filles la même formation professionnelle?	6
7. A diplôme égal, croyez-vous que la femme a les mêmes chances professionnelles qu'un homme quant à — l'embauche? 7 — l'avancement? 8 — le salaire? 9		
8. Pensez-vous qu'il soit juste que les femmes deviennent partenaires à égalité avec les hommes — dans le mariage? 10 — dans la profession? 11 — en général? 12		
9. Pensez-vous que vivre seule (célibataire, veuve, divorcée) constitue un handicap à la vie sociale? — de l'homme? 13 — de la femme? 14		
10. Avez-vous des rapports de bon voisinage avec au moins — 1 ou 2 familles? 15 — 3 ou 4 familles? 16		
11. Existe-t-il dans votre quartier un système quelconque d'entraide? 17		
12. Faites-vous partie d'une association quelconque (féminine, politique, professionnelle, religieuse, sportive, de loisirs, etc.)? 18		

13. Avez-vous une activité de responsable dans une telle association?	19
14. Allez-vous voter — régulièrement? 20 — occasionnellement? 21 — jamais? 22	
15. Pensez-vous que la femme, comme consommatrice, a un pouvoir économique, c'est-à-dire, qu'elle peut exercer une influence sur le niveau des prix, de la qualité des produits, etc.?	23
16. Faites-vous vos achats liste en main?	24
17. Avez-vous déjà pensé à aménager votre vieillesse (ou le cas échéant l'avez-vous fait en temps utile) quant — au logement? 25 — à l'emploi du temps? 26 — au budget du ménage? 27	
18. Auriez-vous envie de participer à un congrès où des questions de ce genre seront discutées?	28

Prière de répondre en mettant une croix ou en écrivant « oui » ou « non » dans la colonne correspondante. Si vous avez l'impression que la question ne vous concerne pas, laissez l'espace en blanc. Merci.

Pour mieux analyser vos réponses, nous aurions besoin des renseignements suivants:

a) Etat civil: célibataire, mariée, veuve, divorcée, séparée *)
 b) Année de naissance:
 c) Nombre d'enfants vivant avec vous:
 d) A quel âge avez-vous fini l'école?
 e) Avez-vous une formation professionnelle? Oui Non *)
 f) Exercez-vous une activité professionnelle rémunérée? Oui Non *)
 Si oui, combien d'heures par semaine?
 g) Sur combien d'heures de travail ménager par semaine pouvez-vous compter de la part de — votre mari? — vos filles? — vos fils?
 h) Habitez-vous: une grande ville (ou à proximité *) une ville de 20 000 à 50 000 habitants une ville de moins de 20 000 habitants la campagne

*) Biffer ce qui ne convient pas.

Si notre congrès vous intéresse, si vous désirez le préparer avec nous et être mieux informée, veuillez nous indiquer ici vos nom et adresse, sans engagement de votre part. Merci.

Nom: Prénom: Adresse: No postal: Localité:

Remarques éventuelles:

Ce questionnaire est à renvoyer à l'adresse suivante:

Rédaction de « FEMMES SUISSES » 23, Coulouvrenière 1204 GENEVE

..... vous remercier d'avance.

Délaï de réponse: 28 février 1974



SOMMAIRE

La page de l'acheteuse	2
D'un canton à l'autre	3
Chronique de l'Alliance	4
Femmes suisses à réalisés	5
Une nouvelle rubrique de Claire Masnata-Rubattel Pourquoi!	6
Testament et contrat de mariage Sujets tabous	7
Le monde du travail	8

E 1436